

# **11<sup>ème</sup> BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS ENFANTS et MULTIMEDIA : REGLEMENT INTERIEUR**

## **ORGANISATION**

→ La bourse aux jouets est organisée par le club de Karaté AKA Villeneuve les Angles. Elle se déroulera le dimanche **23 JUIN 2019 à la salle BLANCHARD du FORUM LES ANGLES de 08h à 16h.**

→ La bourse aux jouets est ouverte aux particuliers, aucun professionnel n'y sera autorisé.

→ Les articles exposés seront des jouets, jeux, peluches, poupées...ou articles de puériculture (les vêtements, uniquement enfant/adolescents ou layette seront tolérés), DVD, CD, LIVRES et de jeux vidéo.

## **INSCRIPTION**

▪ Les frais d'inscription sont de 10 € par table (longueur : env. 1m80). Des chaises seront disponibles pour les exposants.

▪ Date limite : **17JUIN 2019.**

▪ **Demande de dossier par email : [kiga.30@laposte.net](mailto:kiga.30@laposte.net)**

**Ou télécharger les documents sur notre site : <http://www.aka-villeneuvelesangles.com>**

▪ **Afin de valider votre inscription merci de renvoyer le dossier complet par courrier au siège social : AKA 22 avenue Pierre Sémard 30400 Villeneuve Les Avignon avec le règlement par chèque à l'ordre d'AKA VILLENEUVE LES ANGLES**

▪ Toute inscription incomplète, ou non accompagnée du règlement, sera rejetée.

▪ Les emplacements seront attribués par ordre d'inscription et les numéros d'emplacements seront connus par les participants le jour de la manifestation.

▪ Les participants voulant être placés côte à côte doivent impérativement s'inscrire ensemble et le stipuler distinctement sur la fiche d'inscription.

▪ Il pourrait être attribué un maximum de 2 tables par famille en fonction des disponibilités.

▪ Les inscriptions qui ne seront pas annulées 4 jours avant la manifestation ne seront pas remboursées.

## **INSTALLATION**

→ Les participants seront accueillis dans la salle BLANCHARD à partir de 7h00, ils devront se présenter aux organisateurs afin d'être guidés vers leurs emplacements.

## **RANGEMENT**

→ A la fin de la manifestation, les participants devront débarrasser intégralement leur stand et laisser la salle et les abords tels qu'ils les ont trouvés en arrivant.

→ Le club AKA décline toute responsabilité en cas d'accident.

*Possibilités de se restaurer à la buvette/parking gratuit/aire de jeux pour les enfants/toilettes*

Signature PARTICIPANT(E)